RAPPORT ANNUEL

CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette des frais liée à l'évolution des marchés actions et de taux internationaux, sur la durée de placement recommandée. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 50 % BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 5-7 ans + 25 % S&P 500 + 16 % Stoxx 600 Tr + 6 % MSCI EM + 3 % Nikkei 225. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

• Stratégie d'investissement

Le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPC.
Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :
- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM et/ou FIA.
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.
Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles des indices. Puis, compte-tenu des conclusions du comité de gestion stratégique de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, en fonction de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion et dans la limite de sa marge de manoeuvre, le gérant dispose de marges tactiques pour profiter des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones au moyen d'OPCVM ou de FIA spécialisés. L'OPCVM s'autorise également à s'exposer aux marchés de taux via un investissement en direct de titres de créance négociables. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.
L'OPCVM s'autorise également un investissement en actions en direct.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 30% à 60% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
- de 0 % à 10 % aux marchés des actions de petite capitalisation (<3 milliards d'euros) ;
- de 0 % à 20 % aux marchés des actions de pays émergents.
De 30% à 60% sur les marchés d'instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés, dont :
- de 0 % à 10% en instruments de taux spéculatifs ou non notés ;
- de 0 % à 10 % aux marchés de taux de pays émergents ;
- de 0% à 20% aux marchés de taux via des titres en direct, de catégorie « Investment Grade » à l'acquisition selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ;
- de 0% à 5% aux marchés de taux via des titres en direct non notés.
De 0% à 45% au risque de change sur des devises hors euro
L'OPCVM peut être investi :
- jusqu'à 20% de son actif net en actions ;

- au-delà de 20 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 30% en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier
- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change.

L'effet levier indicatif est de 100%.

COMMENTAIRE DE GESTION

Rétrospective 2025 – Une année de basculements économiques, politiques et financiers

Janvier – Mars : un début d'année sous tension
L'année 2025 démarre dans un climat mondial fortement secoué. Le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche donne immédiatement lieu à une série de mesures protectionnistes : relèvements de droits de douane, repositionnement stratégique et tensions géopolitiques. Dès le premier trimestre, ces décisions alimentent une incertitude économique accrue.
En Europe, la situation reste fragile : la croissance mondiale se tasse légèrement, l'inflation se normalise mais demeure supérieure aux objectifs dans plusieurs pays. En France, la crise politique s'intensifie. François Bayrou, Premier ministre depuis fin 2024, voit sa majorité se fissurer dans un contexte de crise budgétaire inédite : absence de budget 2025, dette élevée, défiance des investisseurs.
Malgré ce contexte tendu, les marchés européens affichent un premier trimestre solide (+10,7 % sur le DAX). Les actions prolongent leur rebond initié fin 2024, tirées par les valeurs de la défense (Rheinmetall, Thales, Leonardo) et les financières (+28 %).
Aux États-Unis, la tendance est inverse : le S&P 500 recule de 4 % et le Nasdaq de 7,9 % (en dollars). L'émergence de DeepSeek, concurrent chinois en IA se revendiquant nettement moins gourmand en puissance de calcul, provoque un choc sur toute la chaîne de valeur américaine de l'IA (–20 % à –30 %). Le secteur des logiciels décroche également (–15 % à –28 %), les investisseurs anticipant une forte disrupxion du modèle économique de ces entreprises.

CM-AM Équilibre International termine le trimestre en retrait de –0.61 %, avec une performance de -2.25% contre -1.64% pour l'indice composite. Nous avons été particulièrement actifs en réduisant l'allocation américaine au profit du reste du monde à partir du 11 février.
Les actions US constituent le principal détracteur. Les gestions discrétionnaires sont en retard, pénalisées par leur biais croissance. La thématique IA pèse lourdement sur la performance. Certaines expositions américaines contribuent toutefois positivement : financières (Chubb), santé (Eli Lilly), communication (Netflix, Meta, T-Mobile), mais insuffisamment pour compenser la vague de ventes sur les valeurs IA.
En Europe, les gestions discrétionnaires surperforment leurs indices, à l'excepxion d'une gestion fortement exposée à l'IA. La sélection de valeurs a été pénalisée par l'IA, le luxe et la santé. La poche obligataire souffre de la remontée des taux d'intérêts. Le rendement ne compense pas la perte dû à la sensibilité.
À noter la très bonne contribution du fonds CM-AM Global Gold, en hausse de 26 % sur la période.

Avril – Juin : rupxures géopolitiques et ajustements économiques
Au printemps, l'économie mondiale évolue dans un environnement de protectionnisme croissant. Les hausses de tarifs américaines ralentissent les échanges et ravivent les tensions commerciales, en particulier avec la Chine.
Les institutions internationales décrivent une croissance mondiale modérée mais résiliente, portée par les pays émergents et par les investissements liés à l'intelligence artificielle. Sur la scène internationale, les conflits restent au centre de l'actualité : guerre à Gaza, conflit russo-ukrainien. Un sommet entre Trump et Zelensky en février tourne à la confrontation publique. En mai, un cessez-le-feu fragile est instauré à Gaza sous impulsion américaine.
Lors du « Liberation Day », l'annonce de tarifs extrêmement élevés déclenche une réaction violente des marchés : –15 % sur l'EuroStoxx Banks et environ –10 % sur les principaux indices mondiaux. Le président américain amorce finalement un recul, ce qui permet un fort rebond des actions. Le S&P 500 clôture le trimestre en hausse de 11 % (après un passage à –10 % en avril). Les trajectoires sont similaires sur les autres grands indices mondiaux.

En Europe, les secteurs Banque et Défense continuent de surperformer. Aux États-Unis, la chaîne de valeur IA rebondit fortement : Nvidia +34%, Broadcom +51%. Les fournisseurs d'énergie suivent : Eaton +21%, Vernova +59%.
CM-AM Équilibre International progresse de 4.17%, contre +2,34% pour l'indice composite. La structure de performance s'inverse totalement par rapport au premier trimestre : les valeurs technologiques américaines deviennent le principal moteur (+0,85% pour Nvidia). Les financières reculent (–2%).
Nous avons progressivement remonté l'allocation américaine en avril, jugeant les valorisations attractives.
Les actions US contribuent à hauteur de +1.41%. En Europe, les meilleures contributions viennent des gestions discrétionnaires orientées value : financières, défense, et thématique « reconstruction en Ukraine ». Le schéma s'inverse également pour les taux. Les obligations contribuent pour 1.37% à la performance.
Le fonds CM-AM Global Gold, en hausse de 6,9%, reste un contributeur positif.

Juillet – Sepxembre : crise politique française et marchés en résistance
En France, la situation politique se crispe. François Bayrou présente un projet de budget 2026 comportant 40 milliards d'euros d'économies, déclenchant une fronde parlementaire. En sepxembre, il perd un vote de confiance et démissionne. Emmanuel Macron nomme alors Sébastien Lecornu comme nouveau Premier ministre, le cinquième en moins de deux ans — signe d'une instabilité gouvernementale excepxionnelle.
Les marchés boursiers, eux, poursuivent leur progression. La baisse graduelle des taux directeurs américains soutient un rebond estival, malgré des épisodes de volatilité.
CM-AM Équilibre International termine le trimestre en hausse de 4.56%, contre 3.68% pour l'indice composite. Les contributions relatives US et Europe sont légèrement négatives, compensées par le Japon et les sociétés aurifères. Les allocations sont restées stables durant le trimestre.
Les actions américaines pâtissent d'une surexposition aux logiciels (Salesforce, ServiceNow), les investisseurs anticipant toujours un impact fort de l'IA sur ces entreprises. Même dynamique en Europe avec SAP, AstraZeneca et Novo Nordisk parmi les principaux freins.
Les meilleurs contributeurs sont le Japon (+11% en moyenne) et le fonds CM-AM Global Gold, en hausse de 40%, contribuant à hauteur de +1.05%. La poche obligataire est un peu en retard sur cette période.

Octobre – Décembre : apaisement relatif, mais incertitude durable
L'automne est marqué par la poursuite du cessez-le-feu à Gaza, malgré de fréquents accrocs. Le FMI et l'OCDE relèvent légèrement leurs prévisions de croissance 2025, tout en alertant sur les risques : dettes publiques élevées, vulnérabilité des marchés financiers, tensions sur le marché du travail. L'intelligence artificielle continue d'accélérer les gains de productivité et de transformer les chaînes de valeur mondiales.
Les marchés terminent l'année sur une note positive, malgré des rotations sectorielles importantes. L'Europe mène la hausse. Les banques restent très solides (EuroStoxx Banks +14%). En revanche, la perspective d'un accord de paix en Ukraine entraîne de fortes prises de profits sur les valeurs de la défense (Rheinmetall –21%).
CM-AM Équilibre International gagne 1.99% ce trimestre, contre +2.32% pour l'indice composite. Les actions, en particulier les valeurs européennes contribuent négativement, pénalisées par le luxe, les logiciels et la défense : Ferrari –22 %, SAP –8,6 %.
Le fonds CM-AM Global Gold progresse de 18 % et continue d'apporter une contribution robuste.

Conclusion
Le fonds CM-AM Équilibre International clôture l'année en hausse de 8.591573% contre 6.76% pour l'indice composite, soit une surperformance de 1.83% pour la part IC – 8.001247% pour la part RC – 7.887579% pour la part ER – 7.999583% pour la part RD.

Le tournant de l'année se situe au deuxième trimestre, lorsque nous avons rétabli une surexposition marquée aux actions américaines, notamment sur toute la chaîne de valeur de l'IA.
Les actions européennes apportent une contribution de 0.24% à la surperformance, et cela malgré le luxe, la santé et les logiciels. Notre sous-pondération initiale sur les banques de la zone euro nous fait également manquer une partie de leur rallye.
Les sociétés aurifères, via le fonds Global Gold, affichent une hausse excepxionnelle de 114 % sur l'année. La poche obligataire a également réalisé un très bon parcours avec une contribution de 0.62% à la surperformance.

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

• Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

• Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

• Frais de gestion indirects calculés

3 477 774,87 EUR

• Article 29

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le

30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :
Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels (creditmutuel-am.eu)

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 Bd Raspail – 75006 PARIS.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Pour mémoire, depuis le 01/10/2024, une VaR est calculée sur le fonds nourricier comme un fonds classique.
- Pour chaque fonds, 3 calculs différents sont effectués : VaR historique, VaR paramétrique, VaR Monte Carlo.
Nous reportons la pire des 3.
- Les données Min/Max/Moyenne pour chaque fonds sont calculées sur une base mensuelle : ici celle du mois de décembre 2025.

Méthode VAR			
Levier au 31/12/2025	**Niveau minimum**	**Niveau maximum**	**Niveau moyen**
100%	3,75%	11,73%	8,15%

• Politique de rémunération

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe La Française encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe La Française veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

A- Processus Opérationnel

Le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF a pour mission de déterminer et de mettre en œuvre les actions nécessaires au respect par la filière de ses obligations réglementaires en la matière. Il rend compte de ses travaux au conseil de surveillance de GLF, qui les soumettra à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
En complément de la supervision du calcul du bonus pool, le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF propose les rémunérations des membres du directoire du Groupe La Française, des responsables des lignes métiers, ainsi que celles des responsables des fonctions de contrôle (c'est-à-dire le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs cotés, le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs non cotés, le directeur du Pilotage des risques et risques opérationnels, DPO, le directeur Juridique et Conformité Distribution & Transverse).
Ces propositions sont soumises à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
Les recommandations du comité des Nominations et des Rémunérations de GLF s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de Crédit Mutuel Alliance Fédérale) sur la gestion de rémunérations (individuelles et collectives) et des carrières des membres des CODIR-COMEX.

B- Personnel Identifié

Pour les Sociétés de Gestion on entend par Personnel Identifié les personnes suivantes, lorsque leurs activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des Société de Gestion ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent :
- Les gérants ;
- Les membres de la Direction Générale ;
- Les preneurs de risques c'est-à-dire les membres du personnel occupant des postes clés ayant une influence notable sur les décisions d'investissement et la gestion des risques ;
- Les personnes exerçant une fonction de contrôle ;

- Les personnes placées sous l'autorité des Sociétés de Gestion qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les membres de la Direction Générale et des preneurs de risques.

C- Rémunérations

La Politique de Rémunération repose sur et met en place les principes suivants :

- L'équité : La Française veille au respect d'une Politique, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité. Le respect de l'équité intervient tant lors des recrutements qu'au cours de la vie du contrat de travail et concerne plus particulièrement l'égalité salariale entre hommes et femmes.
- L'alignement des intérêts : la Politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation des collaborateurs, ainsi qu'à la performance de La Française sur le long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.
- La valorisation de la performance associée à une maitrise du risque, dans le respect des réglementations applicables : le montant total des rémunérations ne doit pas entraver la capacité de La Française à renforcer le niveau de ses fonds propres. L'enveloppe de rémunération variable affectée aux collaborateurs concernés doit être cohérente non seulement avec les objectifs individuels qui lui sont assignés, mais également avec les objectifs du département auquel ils appartiennent.

La Française attache une importance particulière au lien entre le processus annuel d'appréciation individuelle des compétences et des performances qualitatives et quantitatives et l'évolution des rémunérations, qui ne peuvent être dissociés. La Française s'engage notamment à promouvoir la performance de manière constante en prenant en considération lors de la détermination de la rémunération, les risques, ainsi que la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux, n'encourageant pas de comportements inappropriés, et visant au respect des valeurs du Groupe.

La Française a ainsi fait de la philosophie d'alignement entre ses résultats et les rémunérations l'une de ses priorités. L'absence de résultat ou des résultats insatisfaisants peuvent entrainer la diminution ou l'absence de versement de la rémunération variable.

La Française tient à soumettre le système de rémunération à une gouvernance d'entreprise établie ainsi qu'à une stricte conformité avec les procédures, règlements internes, législation sociale et législation du secteur financier.

Aux fins de la Politique, la rémunération applicable à l'ensemble du personnel du Groupe La Française se compose au minimum d'une part fixe qui rémunère la capacité du collaborateur à tenir son poste de façon satisfaisante.

Toutefois, pour certains membres du personnel, cette part de rémunération peut être complétée d'une part variable (en numéraire) qui vise à reconnaitre la performance individuelle du collaborateur concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et les résultats des sociétés du Groupe dans leur ensemble.

D'une manière générale, un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale du collaborateur, quand ce dernier bénéficie d'une rémunération variable. En toute hypothèse, la part fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable, notamment en préservant la possibilité de réduire la part variable et qu'elle soit réduite à zéro dans certaines circonstances. Par ailleurs, la rémunération des membres du personnel vise à être motivante tout en étant dans la moyenne du marché.

Les critères quantitatifs et qualitatifs d'évaluation de la performance dépendent de la fonction occupée par le collaborateur.
Les critères, quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non-financiers), sont évalués de manière pluriannuelle, à la fois au niveau de l'entité, du département concerné et du collaborateur.
Les critères quantitatifs couvrent une période suffisamment longue pour permettre d'appréhender correctement les risques liés à l'activité du collaborateur.
Les critères qualitatifs sont par exemple le degré de satisfaction des clients ou le strict respect par le collaborateur des règles internes. Ils traduisent également l'implication des collaborateurs dans le développement et le déploiement du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
Les critères quantitatifs et qualitatifs sont pondérés de manière à fournir des incitations adéquates au collaborateur sur le long-terme. Dans cette optique, un objectif de gestion des risques et de conformité commun à tous les collaborateurs fait l'objet d'une évaluation séparée pour chaque collaborateur.
Les critères sont repris en annexe IV de la présente politique de rémunération.

Pour toute rémunération variable excédant 100 000 euros, la première tranche de 50% sera payée en numéraire fin mars N+1. La tranche de 50% restante (Tranche Reportée) fera l'objet d'une acquisition progressive et échelonnée sur 3 périodes de 1 an chacune.

La rémunération variable des responsables des fonctions de contrôle est directement déterminée par le Comité des Nominations et des Rémunérations Groupe. La part fixe de la rémunération est privilégiée s'agissant des fonctions de contrôle. En ce qui concerne la détermination de la part variable de leur rémunération, l'évaluation des performances est effectuée en toute indépendance. Plus précisément, afin d'éviter les conflits d'intérêts, l'évaluation des performances des fonctions de contrôle s'appuie essentiellement sur des critères non financiers.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients du Groupe. Pour l'année civile 2024, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

Effectif (toute personne présente au cours de l'année et rémunérée (totalité ou partielle)) : 331
Total Rému. DADS 2024 : 20 496 203,76 €
Fixe : 18 866 203,76 €
%fixe : 92,05 %
Variable 2024 : 1 630 000,00 €
Nb bénéficiaire variable : 74
% du variable : 7,95 %
Total rému. Cadres dirigeant : 2 440 843,93 €
Total rému. Preneurs de risques : 7 523 159,90 €

La Politique de rémunération a été revue en 2024.

.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.
Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : www.la-francaise.com

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**38 636 144,15**	**4 634 440,99**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	38 636 144,15	4 634 440,99
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**644 847 914,30**	**633 417 334,71**
OPCVM	639 205 810,92	633 417 334,71
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	2 055 515,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	3 586 588,38	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**933 892,70**	**5 086 551,23**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**684 417 951,15**	**643 138 326,93**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**3 804 661,80**	**2 737 151,70**
Comptes financiers	**996 251,75**	**29 774 044,06**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**4 800 913,55**	**32 511 195,76**
Total Actif I + II	**689 218 864,70**	**675 649 522,69**

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	636 360 405,69	598 370 994,21
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	50 877 482,96	67 561 271,99
Capitaux propres I	**687 237 888,65**	**665 932 266,20**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**933 891,69**	**5 086 551,78**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**933 891,69**	**5 086 551,78**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**708 238,98**	**932 196,20**
Concours bancaires	**338 845,38**	**3 698 508,51**
Sous-total autres passifs IV	**1 047 084,36**	**4 630 704,71**
Total Passifs : I + III + IV	**689 218 864,70**	**675 649 522,69**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	264 420,23	254 157,77
Produits sur obligations	0,00	42 000,00
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	525 539,68	1 370 713,13
Sous-total Produits sur opérations financières	**789 959,91**	**1 666 870,90**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	-71 590,43	-227 977,20
Sous-total charges sur opérations financières	**-71 590,43**	**-227 977,20**
Total Revenus financiers nets (A)	**718 369,48**	**1 438 893,70**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	2 479 533,54	2 755 384,10
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-7 324 383,00	-7 201 711,20
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-4 844 849,46**	**-4 446 327,10**
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-4 126 479,98**	**-3 007 433,40**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**68 580,58**	**79 102,77**
Revenus nets I = C + D	**-4 057 899,40**	**-2 928 330,63**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	44 619 103,40	50 419 465,17
Frais de transactions externes et frais de cession	-165 175,59	-151 698,27
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**44 453 927,81**	**50 267 766,90**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-795 529,17**	**-939 225,55**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**43 658 398,64**	**49 328 541,35**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	12 173 044,47	20 774 952,53
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-1 065 461,00	1 423 882,46
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**11 107 583,47**	**22 198 834,99**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**169 400,25**	**-1 037 773,72**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**11 276 983,72**	**21 161 061,27**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	**0,00**
Résultat net = I + II + III - IV	**50 877 482,96**	**67 561 271,99**

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette des frais liée à l'évolution des marchés actions et de taux internationaux, sur la durée de placement recommandée. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 50 % BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 5-7 ans + 25 % S&P 500 + 16 % Stoxx 600 Tr + 6 % MSCI EM + 3 % Nikkei 225. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis.

Le prospectus de l’OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	**687 237 888,65**	**665 932 266,20**	**633 873 322,00**	**603 177 647,88**	**750 036 551,15**
PART CAPI ER					
Actif net	5 207 168,25	7 246 454,62	10 211 004,10	16 241 027,88	23 911 856,74
Nombre de parts	39 777,666852	59 723,294019	93 566,963340	163 511,581089	198 220,547141
Valeur liquidative unitaire	130,90	121,33	109,13	99,32	120,63
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	7,42	8,35	3,88	2,34	4,46
PART CAPI IC					
Actif net	117 304,11	76 387,85	51 613,06	32 956,37	22 570,75
Nombre de parts	0,980	0,693	0,524	0,370	0,210
Valeur liquidative unitaire	119 698,07	110 227,77	98 498,20	89 071,27	107 479,76
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	7 505,78	8 245,17	4 116,58	2 706,18	4 600,23
PART CAPI RC					
Actif net	670 672 710,63	647 404 558,85	612 425 044,77	575 176 994,70	711 232 639,76
Nombre de parts	4 842 687,458	5 048 463,331	5 314 976,722	5 489 738,403	5 594 881,213
Valeur liquidative unitaire	138,49	128,23	115,22	104,77	127,12
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	7,98	8,93	4,21	2,58	4,83

Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
PART DIST RD					
Actif net	11 240 705,66	11 204 864,88	11 185 660,07	11 726 668,93	14 869 483,90
Nombre de parts	108 267,839	116 552,349	129 491,821	149 300,110	156 031,086
Valeur liquidative unitaire	103,82	96,13	86,38	78,54	95,29
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	6,59	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,61	-0,42	-0,17	1,93	3,62

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :
Pour les revenus : distribution du résultat net
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ER :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010359448	1,196 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,186 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net
RD	FR0010362301	1,196 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,186 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net
ER	FR0013239332	2,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,24 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0014000H86	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,59 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010359448	2,50 % TTC de l'actif net
RD	FR0010362301	2,50 % TTC de l'actif net
ER	FR0013239332	2,50 % TTC de l'actif net
IC	FR0014000H86	2,50 % TTC de l'actif net

- **Commission de surperformance**

Part FR0010359448 RC
Néant

Part FR0010362301 RD
Néant

Part FR0013239332 ER
Néant

Part FR0014000H86 IC
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur

contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

Informations complémentaires

Complément au tableau des frais :

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent

s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

- Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**665 932 266,20**	**633 873 322,00**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	18 917 320,48	18 584 153,67
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-49 046 729,33	-55 984 377,96
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-4 126 479,98	-3 007 433,40
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	44 453 927,81	50 267 766,90
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	11 107 583,47	22 198 834,99
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**687 237 888,65**	**665 932 266,20**

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI ER		
Parts souscrites durant l'exercice	225,963396	27 879,56
Parts rachetés durant l'exercice	-20 171,590563	-2 492 697,09
Solde net des souscriptions/rachats	-19 945,627167	-2 464 817,53
PART CAPI IC		
Parts souscrites durant l'exercice	0,325	37 303,79
Parts rachetés durant l'exercice	-0,038	-4 276,86
Solde net des souscriptions/rachats	0,287	33 026,93
PART CAPI RC		
Parts souscrites durant l'exercice	144 413,665	18 836 797,14
Parts rachetés durant l'exercice	-350 189,538	-45 719 374,84
Solde net des souscriptions/rachats	-205 775,873	-26 882 577,70
PART DIST RD		
Parts souscrites durant l'exercice	149,793	15 339,99
Parts rachetés durant l'exercice	-8 434,303	-830 380,54
Solde net des souscriptions/rachats	-8 284,510	-815 040,55

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI ER	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI IC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI RC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART DIST RD	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0013239332	PART CAPI ER	Capitalisable	EUR	5 207 168,25	39 777,666852	130,90
FR0014000H86	PART CAPI IC	Capitalisable	EUR	117 304,11	0,980	119 698,07
FR0010359448	PART CAPI RC	Capitalisable	EUR	670 672 710,63	4 842 687,458	138,49
FR0010362301	PART DIST RD	Distribuable	EUR	11 240 705,66	108 267,839	103,82

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		États-Unis +/-	Pays-Bas +/-	Allemagne +/-	France +/-	
Actif						
Actions et valeurs assimilées	38 636,14	30 083,65	3 731,67	3 458,61	1 362,21	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	40 807,58	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**79 443,72**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**996,25**	0,00	0,00	0,00	996,25
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**-338,84**	0,00	0,00	0,00	-338,84
Hors-bilan					
Futures	**NA**	29 323,29	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**29 323,29**	**0,00**	**0,00**	**657,41**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	996,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-338,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	-86 766,81	0,00	116 090,10	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**657,41**	**0,00**	**0,00**	**-86 766,81**	**0,00**	**116 090,10**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	GBP +/-	JPY +/-		Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	30 083,65	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	3 449,57	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	1,81	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-338,85	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	8 771,60	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**41 965,97**	**1,81**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000979825	CM-AM CASH ISR-IC	CREDIT MUTUEL AM	Monetaire	France	EUR	3 946 827,14
FR0000984213	CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	12 881 004,00
FR0000984221	CM-AM PIERRE-D	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	4 686 600,00
FR0000984254	CM-AM DOLLAR CASH-C	CREDIT MUTUEL AM	Monetaire	France	USD	8 572 019,40
FR0000986655	CM-AM EURO EQUITIES-C	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	16 791 523,29
FR0007004130	CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	13 155 646,08
FR0007373998	CM-AM OBLI LONG TERME-C	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	15 010 833,50
FR0007390174	CM-AM GLOBAL GOLD-C	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	18 849 563,78
FR0010037341	CM-AM EUROPE GROWTH-C	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	3 811 211,40
FR0010289090	UNION OBLI COURT TERME	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	12 711 836,92
FR0010291591	CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	7 277 760,00
FR0010389254	CM-AM MONEPLUS-IC	CREDIT MUTUEL AM	Monetaire	France	EUR	32 582 253,05
FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	Lazard Inc	Obligations	France	EUR	17 533 947,20
FR0010674978	LA FRANCAISE SUB DEBT-C	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	7 068 924,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0011153378	CM-AM INFLATION-RC	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	6 640 380,00
FR0011274984	GEMEQUITY-I	GEMFUNDS SICAV	Actions	France	EUR	5 044 416,00
FR0011491182	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	14 829 998,81
FR0011550177	BNP P EA S&P 500 UCIT ETF-CC	BNP Paribas Easy S&P 500 UCITS ETF	Actions	France	USD	18 918 355,88
FR0011829134	CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	1 400 153,01
FR0012432557	CM-AM EUROPE DIVID-EUR	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	1 981 246,53
FR0012432565	CM-AM EUROPE VALUE-IC EUR AC	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	15 621 607,03
FR0013246550	CM AM GREEN BONDS-I	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	6 441 435,66
FR0013250420	CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	12 525 168,60
FR0013266624	CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	5 636 104,20
FR0013289535	BDL CONVICTIONS-I	BDL Capital Management SAS	Actions	France	EUR	11 499 105,98
FR0013384591	CM-AM CONVERTIBLES EURO-RC	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	12 604 065,10
FR0013384989	CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	17 758 341,25
FR0013439858	LA FR RNDMNT GL 2028 P-ICEUR	La Française Asset Management	Obligations	France	EUR	1 929 570,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013486461	CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	3 275 066,50
FR00140034V6	CM-AM EURO EQUITIES-RC2	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	2 941 627,08
FR0014004P17	CM-AM FRANCE-RC2EURACC	CREDIT MUTUEL AM	Mixte	France	EUR	2 640,28
FR00140077F8	CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	39 218 107,60
FR0014008UP3	LA FRANCAI CRED IN-EURAC	La Française Asset Management	Obligations	France	EUR	4 576 780,40
FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	CREDIT MUTUEL AM	Mixte	France	EUR	2 287 352,20
FR001400ENU2	CM-AM OBLIGATIONS ISR-RC	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	4 386 402,12
FR001400I0S7	LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	LA FR.FIN.BDS 2027	Obligations	France	EUR	1 191 278,20
FR001400O226	CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	5 477 656,00
FR001400SJ86	CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	10 500 300,00
FR001400XS96	CM-AM EURO STOXX 50 UCIT ETF	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	2 055 515,00
FR001400YQZ2	CM AM GBL BIODIVERSITE-RC	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	641 485,00
FR0014014JO7	CM AM SOUVER EUROPE-IC2	CREDIT MUTUEL AM	Mixte	France	EUR	1 021 040,00
IE0005315449	MUZIN-EUROPEYIELD-HDGEURACCA	Muzinich Funds	Obligations	Irlande	EUR	15 224 040,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE000KXCEXR3	AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC	Amundi	Actions	Irlande	EUR	18 699 412,14
IE00B4JNQZ49	ISHS SP 500 FIN.SECT.UCITS ETF	iShares S&P 500 Energy Sector UCITS ETF	Actions	Irlande	USD	3 586 588,38
IE00B52MJD48	ISHARES NIKKEI 225 JPY ACC	BlackRock Asset Management	Actions	Irlande	EUR	19 316 550,00
LU0129459060	JPMORGAN F-AMERICA EQTY-CUSD	JPMorgan Investment Funds	Actions	Luxembourg	USD	18 437 990,81
LU0227128450	AXA WLD-EURO STRTGIC-I CAP E	AXA Investmt Managers	Obligations	Luxembourg	EUR	7 298 620,00
LU0289214545	JPM EUROP EQ PLUS-C PERF AEU	JPM-E EQ PLU-C A	Actions	Luxembourg	EUR	16 300 060,00
LU0549545142	BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	Bluebay Funds - BlueBay High Grade Short Duration Asset-Backed Credit	Obligations	Luxembourg	EUR	32 288 400,00
LU0980583388	NATIX-LS ST EM MRKT BOND-I/A	Natixis International Funds Lux I	Obligations	Luxembourg	USD	3 877 797,63
LU1111643042	ELEVA EUROPEAN SEL-I EUR A	Eleva Capital SAS	Actions	Luxembourg	EUR	20 971 255,80
LU1287023003	AM EURO GOV BOND 5-7Y-ETF A	Amundi	Obligations	Luxembourg	EUR	21 117 852,00
LU1287023185	AM EURO GOV BOND 7-10Y-ETF A	Amundi	Obligations	Luxembourg	EUR	21 203 872,00
LU1426150964	EDR BOND ALLOCATION-N EUR	Edmond de Rothschild Fund - Big Data	Obligations	Luxembourg	EUR	10 356 237,50
LU1429558577	LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	Natixis International Funds Lux I	Actions	Luxembourg	USD	12 566 462,43
LU1664415012	ROBECO EMERGING STARS-FL EUR	Robeco Capital Growth Funds	Actions	Luxembourg	EUR	11 572 600,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1681041890	AMUNDI MSCI EURP QLT FCT ETF	Amundi	Actions	Luxembourg	EUR	5 799 485,00
LU1876461549	AXIOM OBLICAT SICAV-SC EURV	Axiom Lux	Obligations	Luxembourg	EUR	7 778 400,00
LU1882468694	A-F EUR AGG BOND-I2 EUR C	Amundi	Obligations	Luxembourg	EUR	13 167 142,42
Total						**644 847 914,30**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	6 272,65
Ventes à règlement différé	142 482,24
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	3 443 293,49
Frais de gestion	212 613,42
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**3 804 661,80**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-25 794,63
Frais de gestion	-682 444,35
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-708 238,98**
Total des créances et dettes	**3 096 422,82**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI ER	31/12/2025
Frais fixes	71 763,56
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	22 335,02

PART CAPI IC	31/12/2025
Frais fixes	509,05
Frais fixes en % actuel	0,55
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	344,70

PART CAPI RC	31/12/2025
Frais fixes	7 130 027,07
Frais fixes en % actuel	1,10
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	2 415 480,17

PART DIST RD	31/12/2025
Frais fixes	122 083,32
Frais fixes en % actuel	1,10
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	41 373,65

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0000979825	CM-AM CASH ISR-IC	3 946 827,14
	FR0013384591	CM-AM CONVERTIBLES EURO-RC	12 604 065,10
	FR0013384989	CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	17 758 341,25
	FR00140077F8	CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	39 218 107,60
	FR0000984254	CM-AM DOLLAR CASH-C	8 572 019,40
	FR0013266624	CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	5 636 104,20
	FR0000986655	CM-AM EURO EQUITIES-C	16 791 523,29
	FR00140034V6	CM-AM EURO EQUITIES-RC2	2 941 627,08
	FR0012432557	CM-AM EUROPE DIVID-EUR	1 981 246,53
	FR0010037341	CM-AM EUROPE GROWTH-C	3 811 211,40
	FR0012432565	CM-AM EUROPE VALUE-IC EUR AC	15 621 607,03
	FR001400XS96	CM-AM EURO STOXX 50 UCIT ETF	2 055 515,00
	FR0014004P17	CM-AM FRANCE-RC2EURACC	2 640,28
	FR001400YQZ2	CM AM GBL BIODIVERSITE-RC	641 485,00
	FR0000984213	CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	12 881 004,00
	FR0013486461	CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	3 275 066,50
	FR0007390174	CM-AM GLOBAL GOLD-C	18 849 563,78
	FR0013246550	CM AM GREEN BONDS-I	6 441 435,66
	FR001400SJ86	CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	10 500 300,00
	FR0011829134	CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	1 400 153,01
	FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	2 287 352,20
	FR0011153378	CM-AM INFLATION-RC	6 640 380,00
	FR0010389254	CM-AM MONEPLUS-IC	32 582 253,05
	FR001400O226	CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	5 477 656,00
	FR0013250420	CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	12 525 168,60
	FR001400ENU2	CM-AM OBLIGATIONS ISR-RC	4 386 402,12
	FR0007373998	CM-AM OBLI LONG TERME-C	15 010 833,50
	FR0010291591	CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	7 277 760,00
	FR0011491182	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	14 829 998,81
	FR0007004130	CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	13 155 646,08
	FR0000984221	CM-AM PIERRE-D	4 686 600,00
	FR0014014JO7	CM AM SOUVER EUROPE-IC2	1 021 040,00
	FR0014008UP3	LA FRANCAI CRED IN-EURAC	4 576 780,40

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
	FR001400I0S7	LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	1 191 278,20
	FR0010674978	LA FRANCAISE SUB DEBT-C	7 068 924,00
	FR0013439858	LA FR RNDMNT GL 2028 P-ICEUR	1 929 570,00
	FR0010289090	UNION OBLI COURT TERME	12 711 836,92
Total			**332 289 323,13**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-4 057 899,40**	**-2 928 330,63**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-4 057 899,40**	**-2 928 330,63**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-4 057 899,40**	**-2 928 330,63**

PART CAPI ER		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-35 683,78	-38 754,70
Total	**-35 683,78**	**-38 754,70**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CAPI IC		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-77,97	66,92
Total	**-77,97**	**66,92**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI RC		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 955 837,24	-2 840 481,92
Total	**-3 955 837,24**	**-2 840 481,92**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART DIST RD		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-66 300,41	-49 160,93
Total	**-66 300,41**	**-49 160,93**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	108 267,839	116 552,349
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**43 658 398,64**	**49 328 541,35**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**43 658 398,64**	**49 328 541,35**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**43 658 398,64**	**49 328 541,35**

PART CAPI ER		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	330 943,58	536 968,64
Total	**330 943,58**	**536 968,64**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI IC		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	7 433,64	5 646,99
Total	**7 433,64**	**5 646,99**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI RC		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	42 605 933,01	47 955 935,90
Total	**42 605 933,01**	**47 955 935,90**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

PART DIST RD		
Affectation:		
Distribution	713 485,06	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	603,35	0,00
Capitalisation	0,00	829 989,82
Total	**714 088,41**	**829 989,82**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts	108 267,839	116 552,349
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	6,59	0,00

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**38 636 144,15**	**5,62**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**38 636 144,15**	**5,62**
Chimie			1 362 210,00	0,20
AIR LIQUIDE	EUR	8 500	1 362 210,00	0,20
Distributeurs			3 987 444,47	0,58
AMAZON COM	USD	20 300	3 987 444,47	0,58
Logiciels et services informatiques			15 676 703,78	2,28
META PLATFORMS CLA	USD	3 200	1 797 538,93	0,26
MICROSOFT	USD	15 700	6 461 436,47	0,94
ORACLE	USD	10 000	1 658 667,35	0,24
SALESFORCE	USD	5 000	1 127 180,67	0,17
SAP	EUR	16 600	3 458 610,00	0,50
SERVICENOW	USD	9 000	1 173 270,36	0,17
Matériel équipements destinés aux TI			15 597 790,33	2,27
APPLE	USD	7 300	1 688 858,82	0,25
ASML HOLDING	EUR	4 050	3 731 670,00	0,54
BROADCOM INC	USD	13 000	3 828 865,63	0,56
NVIDIA CORP	USD	40 000	6 348 395,88	0,92
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			2 011 995,57	0,29
ELI LILLY	USD	2 200	2 011 995,57	0,29
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**637 570 154,30**	**92,77**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**631 928 050,92**	**91,95**
A-F EUR AGG BOND-I2 EUR C	EUR	13 296,249	13 167 142,42	1,92
AM EURO GOV BOND 5-7Y-ETF A	EUR	131 600	21 117 852,00	3,07
AM EURO GOV BOND 7-10Y-ETF A	EUR	125 200	21 203 872,00	3,09
AMUNDI MSCI EURP QLT FCT ETF	EUR	50 000	5 799 485,00	0,84
AMUNDI S&P 500 ESG UCITS ACC	EUR	109 800	18 699 412,14	2,72
AXA WLD-EURO STRTGIC-I CAP E	EUR	37 000	7 298 620,00	1,06
AXIOM OBLICAT SICAV-SC EURV	EUR	5 000	7 778 400,00	1,13
BDL CONVICTIONS-I	EUR	6 600,45	11 499 105,98	1,67
BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	EUR	180 000	32 288 400,00	4,70
BNP P EA S&P 500 UCIT ETF-CC	USD	800 000	18 918 355,88	2,75
CM-AM CASH ISR-IC	EUR	7,105	3 946 827,14	0,58
CM-AM CONVERTIBLES EURO-RC	EUR	715 733,396	12 604 065,10	1,83
CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	EUR	602 999,703	17 758 341,25	2,58
CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	EUR	247,3	39 218 107,60	5,71
CM-AM DOLLAR CASH-C	USD	4 500	8 572 019,40	1,25
CM-AM ENTREPRENEURS EUROP-C	EUR	52 600,132531	5 636 104,20	0,82
CM-AM EURO EQUITIES-C	EUR	2 859,962	16 791 523,29	2,44
CM-AM EURO EQUITIES-RC2	EUR	73 632,718	2 941 627,08	0,43
CM-AM EUROPE DIVID-EUR	EUR	12,261	1 981 246,53	0,29

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CM-AM EUROPE GROWTH-C	EUR	479	3 811 211,40	0,56
CM-AM EUROPE VALUE-IC EUR AC	EUR	78,567	15 621 607,03	2,27
CM-AM FRANCE-RC2EURACC	EUR	0,396	2 640,28	0,00
CM AM GBL BIODIVERSITE-RC	EUR	6 500	641 485,00	0,09
CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	EUR	36 600	12 881 004,00	1,88
CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	EUR	20,85	3 275 066,50	0,48
CM-AM GLOBAL GOLD-C	EUR	203 999,608	18 849 563,78	2,74
CM AM GREEN BONDS-I	EUR	69	6 441 435,66	0,94
CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	EUR	10 000	10 500 300,00	1,53
CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	EUR	10 462,176	1 400 153,01	0,20
CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	EUR	20	2 287 352,20	0,33
CM-AM INFLATION-RC	EUR	54 000	6 640 380,00	0,97
CM-AM MONEPLUS-IC	EUR	50,3	32 582 253,05	4,74
CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	EUR	50	5 477 656,00	0,80
CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	EUR	114 000	12 525 168,60	1,82
CM-AM OBLIGATIONS ISR-RC	EUR	2 594	4 386 402,12	0,64
CM-AM OBLI LONG TERME-C	EUR	143 975	15 010 833,50	2,18
CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-C	EUR	124 999,99	14 829 998,81	2,16
CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	EUR	2 976	13 155 646,08	1,92
CM-AM PIERRE-D	EUR	60 000	4 686 600,00	0,68
CM AM SOUVER EUROPE-IC2	EUR	1 000	1 021 040,00	0,15
EDR BOND ALLOCATION-N EUR	EUR	88 750	10 356 237,50	1,51
ELEVA EUROPEAN SEL-I EUR A	EUR	7 810	20 971 255,80	3,05
GEMEQUITY-I	EUR	20 800	5 044 416,00	0,73
ISHARES NIKKEI 225 JPY ACC	EUR	69 000	19 316 550,00	2,81
JPM EUROP EQ PLUS-C PERF AEU	EUR	34 600	16 300 060,00	2,37
JPMORGAN F-AMERICA EQTY-CUSD	USD	239 700	18 437 990,81	2,68
LA FRANCAI CRED IN-EURAC	EUR	3 845	4 576 780,40	0,67
LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	EUR	980	1 191 278,20	0,17
LA FRANCAISE SUB DEBT-C	EUR	2 700	7 068 924,00	1,03
LA FR RNDMNT GL 2028 P-ICEUR	EUR	1 500	1 929 570,00	0,28
LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	EUR	880	17 533 947,20	2,55
LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	USD	35 000	12 566 462,43	1,83
MUZIN-EUROPEYIELD-HDGEURACCA	EUR	52 000	15 224 040,00	2,22
NATIX-LS ST EM MRKT BOND-I/A	USD	32 000	3 877 797,63	0,56
ROBECO EMERGING STARS-FL EUR	EUR	65 000	11 572 600,00	1,68
UNION OBLI COURT TERME	EUR	44 503	12 711 836,92	1,85
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**2 055 515,00**	**0,30**
CM-AM EURO STOXX 50 UCIT ETF	EUR	19 250	2 055 515,00	0,30
Autres OPC et fonds d'investissements			**3 586 588,38**	**0,52**
ISHS SP 500 FIN.SECT.UCITS ETF	USD	260 000	3 586 588,38	0,52

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Titres mis en déposit			**7 277 760,00**	**1,06**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**7 277 760,00**	**1,06**
CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	EUR	21 000	7 277 760,00	1,06
Total			**683 484 058,45**	**99,45**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
E-MINI NASD 0326	31,00	60 808,44	0,00	12 262 814,91
Mini SP500 0326	98,00	49 829,80	0,00	28 544 762,15
Sous total		**110 638,24**	**0,00**	**40 807 577,06**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**110 638,24**	**0,00**	**40 807 577,06**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
BUND-EUX 0326	730,00	0,00	686 200,00	93 126 100,00
SCHATZ-EUX 0326	-897,00	89 700,00	0,00	-86 766 810,00
Tnote 10Y-C 0326	240,00	0,00	213 811,59	22 964 003,06
Sous total		**89 700,00**	**900 011,59**	**29 323 293,06**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**89 700,00**	**900 011,59**	**29 323 293,06**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
EURUSD-CME 0326	-70,00	0,00	33 880,10	8 771 593,91
Sous total		**0,00**	**33 880,10**	**8 771 593,91**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**33 880,10**	**8 771 593,91**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	683 484 058,45
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	110 638,24
Total instruments financiers à terme - taux	-810 311,59
Total instruments financiers à terme - change	-33 880,10
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	5 534 468,01
Autres passifs (-)	-1 047 084,36
Total = actif net	**687 237 888,65**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL

Identifiant d'entité juridique: 969500FCNJAS77YZUC37

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ **Oui**

- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: N/A
  - ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : N/A

●○ ☒ **Non**

- ☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 35,6% d'investissements durables
  - ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ☒ ayant un objectif social
- ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Ce produit financier adopte une approche d'intégration et d'amélioration des critères ESG dans la gestion.
Le score ESG du produit financier à date était de 6,21/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,54/10.
Le taux de couverture ESG du portefeuille était de 93%, et celui de l'univers de référence était de 100%.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le score ESG du produit financier à date était de 6,21/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,54/10.

…et par rapport aux périodes précédentes ?

A la fin de la période précédente, le score ESG du produit financier à date était de 5,94/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6,07/10.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti-corruption.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Outre la promotion des caractéristiques environnementales et sociales, au cœur de la proposition d'investissement du produit financier, celui-ci se donne sur une poche d'investissement minimale pour objectif d'investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management.

Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social.

Le produit financier cherche ainsi à encourager les sociétés et/ou émetteurs les mieux disants en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, tout en valorisant et encourageant ceux et celles qui démontrent aussi d'une contribution avérée à la réalisation d'objectifs environnementaux et/ou sociaux, notamment de par leurs activités.

La section sur la proportion d'investissement durable du produit sur la période, par rapport à son minimum d'engagement démontre l'effort mis en œuvre pour orienter le financement vers des sociétés qui ont de bonnes pratiques de durabilité.

Les seuils quantitatifs minimums que la société de gestion s'est fixé pour l'investissement durable sont consultables dans la Politique d'Investissement Responsable disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Crédit Mutuel Asset Management a établi un cadre d'identification des principales incidences négatives pour permettre l'évaluation des préjudices importants pouvant venir affaiblir la proposition d'investissement durable. Il permet d'évaluer la capacité des sociétés sélectionnées à gérer le potentiel impact négatif de leurs activités sur les facteurs de durabilité E et S (Do No Significant Harm).

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs PAI pris en compte permettent de mesurer l'impact négatif potentiel des investissements sur la durabilité. En attente de seuils spécifiés par les régulateurs, comme indiqué par les autorités européennes de surveillance (AES) dans leur déclaration de clarification du 2 juin 2022, Crédit Mutuel Asset Management s'appuie donc sur ses travaux d'analyse interne et sa base propriétaire ESG afin d'analyser l'impact négatif d'une entreprise sur l'environnemental et le social et sociétal. Notre modèle permet ainsi de codifier (attribution de points) chaque société analysée en fonction des réponses obtenues sur les critères sélectionnés.

Tous les indicateurs PAI du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS sont pris en considération.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base :

De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière

De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains

De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)

De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération ; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité par le produit financier se fait de trois façons :

1. Par l'application de politiques d'exclusion sectorielles. Elles s'appliquent à toutes les stratégies gérées activement, y compris ce produit financier, et concernent les armements controversés, le tabac, le charbon, et les hydrocarbures. Elles permettent de se prémunir d'une exposition à de forts risques de durabilité inhérents à ces secteurs.
2. Par la notation ESG interne, qui permet de mesurer la performance ESG générale d'une société ou d'un émetteur. Elle est constituée à partir d'un éventail d'indicateurs environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance découlant d'une analyse des données brutes PAI.
3. Et par l'investissement durable, qui nécessite qu'au moins 4 des 9 critères DNSH relatifs aux PAI soient validés afin de considérer un investissement comme durable.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024 au 31/12/2025

Emetteur	% Poids
CM-AM CONVICTIONS USA - Part IC	5,71
CM-AM MONEPLUS - Part IC	4,74
Eleva UCITS Fund – Eleva European Selection Fund - Class I (EUR) acc.	3,05
CM-AM GLOBAL GOLD - Part RC	2,74
JP Morgan Funds - America Equity Fd C USD Cap	2,68
CM-AM CONVICTIONS EURO - Part IC	2,58
OBJECTIF CREDIT FI. C	2,55
CM-AM EURO EQUITIES - Part RC	2,44
JPM Europe Equity Plus - Part C	2,37
CM-AM EUROPE VALUE - Part IC	2,27

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

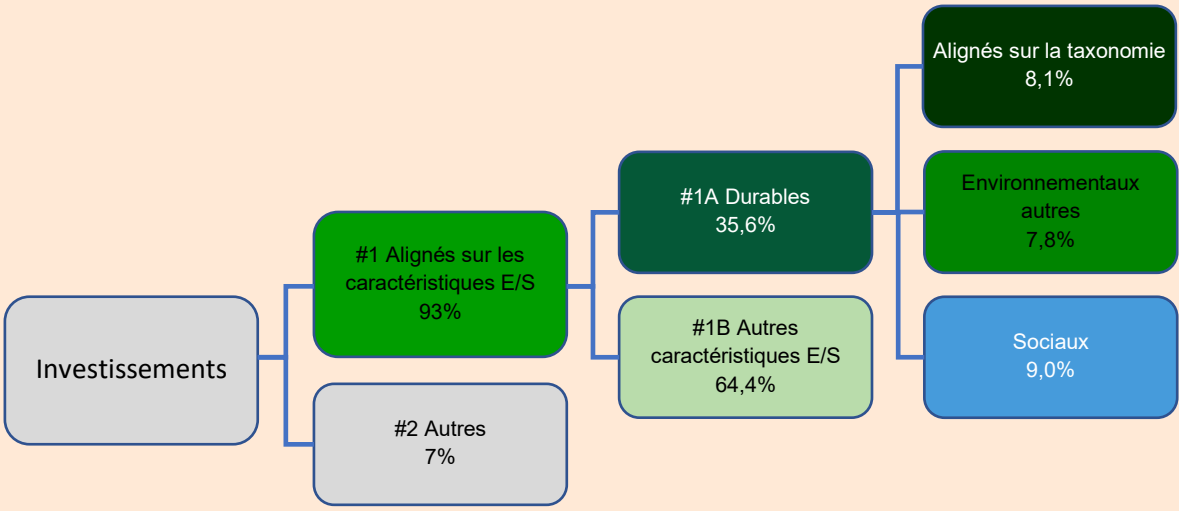
L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

A date, le produit financier a une proportion d'investissements liés à la durabilité de 35,6%.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en-carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le montant d'alignement à la taxonomie européennes est calculé à partir de la donnée reportée par les entreprises et relayée par des fournisseurs de données externes. L'alignement de chaque émetteur est pondéré par son poids en portefeuille qui explique les proportions agrégées remontées.

L'alignement calculé est de 8,1%

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1]?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

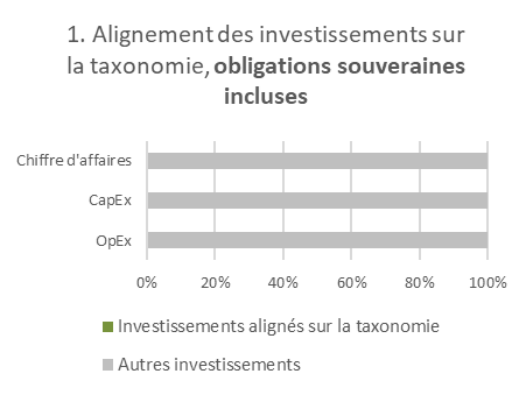
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

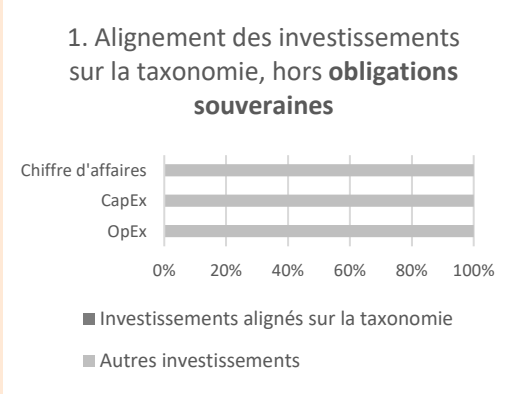
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines





* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes est la suivante :

% alignement activités habilitantes : N/A

% alignement activités transitoires : N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

L'alignement taxonomie à date est de 8,1% comparé à 0% sur la période précédente.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.
L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnement non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A date, la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE du produit financier était de 0%.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

A date, la proportion d'investissements durables sur le plan social était de 9%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence ; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif, afin d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle.

Ceux-ci peuvent par exemple prendre la forme d'assurer :

- un taux de couverture des caractéristiques extra-financières satisfaisant tel que décrit dans la documentation précontractuelle et ci-dessus.
- le respect des critères de sélectivité / amélioration du produit.
- l'application des politiques d'exclusions sectorielles
- la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marche large ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marche large ?

CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL - Part ER : 0,94%
CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL - Part IC : 1,64%
CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL - Part RC : 1,05%
CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL - Part RD : 1,05%
Benchmark : 6,95%

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Fonds Commun de Placement
CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL
128, boulevard Raspail - 75006 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL

128, boulevard Raspail - 75006 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 31/03/2026 16:25:40

Nicolas Duval-Arnould
Associé